AVIS PUBLIC

INVITATION À SOUMETTRE DES COMMENTAIRES SUR

Innovation maritime - Mise en place équipements scientifiques
Projet MARS 2026 - Fleuve Saint-Laurent

Le Programme de protection de la navigation (PPN) de Transports Canada applique la

***Loi sur les eaux navigables canadiennes*.**

Conformément aux dispositions de la *Loi sur les eaux navigables canadiennes*, Transports Canada donne avis, par la présente, qu'une demande a été déposée auprès de la ministre des Transports pour les ouvrages suivants décrits ainsi que pour son site et ses plans :

Numéro de registre du projet en commun	**Numéro de dossier du Programme de protection de la navigation**	**Description du projet** *(Veuillez décrire la nature et l'état de l'ouvrage, par exemple des travaux à un quai existant, un projet de quai ou de barrage, etc.)*	**Emplacement de l'ouvrage** *(Veuillez indiquer le nom des eaux navigables, les coordonnées géographiques, le numéro de lot s'il y a lieu, etc.)*
14766	2022-306354	La mise en place d'équipements scientifiques – bouées SADO.	Sur le fleuve Saint-Laurent, Latitude 48,887500, Longitude -68,106110.

Comment soumettre vos commentaires :

Les commentaires sur les effets potentiels de l'ouvrage doivent être reçus au plus tard 30 jours après la publication de cet avis.

Nous vous invitons à soumettre vos commentaires en ligne sur le site de recherche de projet en commun à l'adresse suivante : Recherche de projet en commun – Canada.ca. Pour ce faire, saisissez dans le champ de recherche le numéro de registre indiqué ci-dessus, puis suivez les instructions. Vous pouvez également envoyer vos commentaires par la poste à l'adresse suivante :

Programme de protection de la navigation – Transports Canada
1550, avenue d'Estimauville
Québec (QC) G1J 0C8
PPNQUE-NPPQUE@tc.gc.ca

Veuillez inclure le numéro de dossier du PPN 2022-306354 dans toute correspondance envoyée par la poste ou par courriel.

Remarques :

- Les commentaires ne seront pris en considération que s'ils sont écrits (voie électronique ou postale) et reçus avant la date limite. Le Programme de protection de la navigation de Transports Canada peut communiquer avec vous pour obtenir des renseignements supplémentaires sur vos commentaires.
- Transports Canada ne publie pas les commentaires soumis par l'intermédiaire du site de Recherche de projet en commun ou envoyés par la poste au Programme de protection de la navigation (voir Recherche de Projet en Commun - Registre du programme de protection de la navigation). Toutefois, les commentaires soumis en ligne ou par la poste sont considérés comme des documents publics. À ce titre, ils sont assujettis à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et à la *Loi sur l'accès à l'information* et sont accessibles au moyen de demandes d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels (AIPRP). Cela signifie que les renseignements que vous fournissez ne doivent pas contenir de renseignements confidentiels ou sensibles puisqu'ils pourraient être divulgués (voir Présenter une demande d'accès à l'information ou à vos renseignements personnels).

Affiché à, Rimouski le 5 mai 2026